



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Lundi 18 juillet 2022

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 11 juillet 2022, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 20h45.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Gérard FAIVRE, Mme Annie PONÇOT, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Stéphane LESCURE, Mme Marie-Hélène BALLEE.

Etaient absents : Mme Tiphonie CALAIS, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Agnès MARGUET, Mme Morgane OUDOT, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, M. Bernard ANDREZ.

Secrétaire de séance : M. Bernard LAPOIRE

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : Mme Agnès MARGUET /P. BENOIT ; Mme Morgane OUDOT/ M. Stéphane LESCURE ; M. Bernard ANDREZ/ M. Bernard LAPOIRE ; M. Didier DUMONT/ M. Michel PARRENIN ; M. Noël PERROT / Mme Colette LOMBARD.

Demande d'emprunts

Par délibérations du 27 avril et du 9 juin 2022, le Conseil Municipal a approuvé la consultation pour la réalisation de deux emprunts :

- Un emprunt de 1 000 000 € afin de financer les travaux du programme Petites Villes de Demain,
- Un emprunt de 100 000 € permettant de financer les travaux d'aménagement du Quai bus rue Roger Arnoux

Quatre organismes bancaires ont été consultés (Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel et Banque des territoires), sur la base du cahier des charges suivant :

Mise en place de crédits à moyen terme, à taux fixe et à taux variable sur index, sur le budget principal de la commune, comme suit :

1^{er} emprunt :

Montant : 1 000 000 €

Objet : travaux d'aménagement dans le cadre du programme petites villes de demain

Durée : 15 ans

Amortissements : linéaire

2nd emprunt :

Montant : 100 000 €

Objet : travaux d'aménagement d'un quai bus

Durée : 10 ans

Amortissements : linéaire

La Commission Finances réunie le 13 juillet 2022 a retenu des offres qui ont été présentées au Conseil Municipal.

Au vu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour la réalisation de ces emprunts auprès des banques suivantes selon les conditions suivantes :

1^{er} emprunt :

Banque retenue : Crédit Mutuel

Montant : 1.000.000 €

Objet : travaux d'aménagement dans le cadre du programme petites villes de demain

Durée : 15 ans

Amortissements : linéaire

Taux : 1,60% fixe remboursement trimestriel

Commission frais dossier : 1.000€

Remboursement : trimestriel 18.779,74€

2nd emprunt :

Banque retenue : Crédit Agricole

Montant : 100 000 €

Objet : travaux d'aménagement d'un quai bus

Durée : 10 ans

Amortissements : linéaire

Taux : 1,73% fixe remboursement trimestriel

Commission frais dossier : 200€

Remboursement : trimestriel 2.727,87€

- Autorise le Maire ou son représentant à signer les contrats réglant les conditions de ces prêts, les demandes de réalisation des fonds, et tous documents y afférents.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 24

Contre : 1

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Affiché à la Mairie de Valdahon le :
19/07/2022

